# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Albanie

Question écrite n° 49892

### Texte de la question

Mme Evelyne Guilhem attire l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur la situation insurrectionnelle qui regne en Albanie. Elle remarque que la France a participe en mai 1995, lors d'une reunion ministerielle de l'Union de l'Europe occidentale, a la creation de deux forces multinationales europeennes dont le role consiste tres clairement a accroitre la securite du pourtour mediterraneen. Avec l'Espagne, le Portugal et l'Italie, la France a en effet mis sur pied une force terrestre de reaction rapide (Euroforce) et une force maritime europeenne (Euromaforce) qui, selon la declaration de Petersberg, ont en charge des missions a caractere humanitaires, des missions d'evacuations de ressortissants ainsi que des missions de maintien et de retablissement de la paix. Alors que des regiments sont presents en Bosnie sour la banniere de l'Eurocorps, elle lui demande s'il ne serait pas envisageable d'engager, sous commandement de l'UEO, l'Euroforce et l'Euromaforce dans une mission de pacification de l'Albanie, ce qui permettrait de conjurer le sentiment d'impuissance de l'Union europeenne qui se manifeste des lors qu'il s'agit d'assurer sa propre securite.

### Données clés

**Auteur :** Mme Guilhem Évelyne
**Circonscription :** - RPR
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 49892
**Rubrique :** Politique exterieure
**Ministère interrogé :** affaires étrangères
**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 24 mars 1997, page 1465